

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 81

COMPTE POSTAL : 5899 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 75
» 2 ^e page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Pour réfuter les critiques passionnées et injustes adressées au ministère de trêve, il suffit de lui opposer des faits positifs et des réalités tangibles.

Nous voudrions, ces temps-ci, borner notre rôle à rapporter des documents ou nos lecteurs puiseraient les éléments d'une conviction d'autant plus forte qu'elle serait basée sur des faits dont la raison tire ensuite les déductions logiques. Nous leur en avons fourni un certain nombre qui ont pu leur permettre de juger sur des pièces qui leur faisaient connaître les buts poursuivis par les sociaux-communistes, ainsi que les moyens adaptés par eux à chaque situation et leur méthode de principe.

But : la dictature ! Moyens : tantôt le mensonge et la démagogie, tantôt la propagande de haine et de guerre civile ! Méthode finale : la violence révolutionnaire.

Si, dans le Lot, les républicains, les amis de la démocratie et de la liberté sont aujourd'hui à peu près complètement désabusés de l'illusion socialiste, de la fatale erreur collectiviste, nous croyons bien avoir contribué pour notre part à cet heureux résultat...

Il est presque aussi important de réfuter un autre mensonge du front commun lequel consiste à répéter sans cesse que l'union nationale formée autour du gouvernement Doumergue n'a rien fait.

Son œuvre de sept mois se mesurerait d'un seul coup d'œil et apparaîtrait dans toute son importance si l'on pouvait rapprocher matériellement, dans un contraste qui serait saisissant, la situation telle qu'il l'a prise au lendemain du 6 février et la situation telle qu'elle est maintenant... Alors, le pays verrait — sentira presque, si l'on peut dire — l'injustice criante et l'ingratitude d'un tel reproche.

Dans son superbe discours de Lyon, Edouard Herriot n'a pas manqué de rappeler ce point de départ, ce qui permet de le comparer au point où nous sommes arrivés.

La masse de l'opinion voyait le désordre extérieur de cette crise dramatique. Mais, fait remarquable, Herriot, les hommes responsables la voyait aussi de l'intérieur. Ils pouvaient à la fois regarder dedans et dehors. Ils savaient, par exemple — ce que les citoyens ne pouvaient que supposer — la situation des finances. Elle était désespérée, c'était la banqueroute à bref délai !

Aujourd'hui, le déficit a disparu, la trésorerie a été dégelée. Toutes les échéances, même massives, sont couvertes, non pas seulement pour un mois ou deux d'avance, mais jusqu'au printemps prochain. — Voilà une œuvre de salut dont toutes les négations ne supprimeront pas la réalité.

Quant à la crise économique, si M. Edouard Herriot ne l'a pas envisagée dans son aspect et dans ces causes universelles, il a posé, sur le terrain national, quelques données essentielles.

« Les causes de la crise », a-t-il fait remarquer « sont, en partie, des causes mondiales. En 1933, la valeur-or du commerce mondial est inférieure de 65 0/0 à celle de 1930. En d'autres termes, l'activité du commerce mondial a été réduite de plus de moitié et, pour le dire en passant, les travaux de la Société des Nations montrent que dans cette réduction générale les « nations à étalon-or ont moins souffert que les autres. »

Cela signifie que nous assistons à la liquidation d'une période marquée par une témérité désordonnée dans la création, le trouble des monnaies, la spéculation généralisée qui ne pouvait pas durer. Il y a des remèdes, sans doute, à ce déséquilibre international, mais qui ne dépendent pas d'un gouvernement particulier. Il y faudra l'accord, l'entente, la collaboration de tous les grands pays. Le gouvernement Doumergue pas plus qu'aucun autre, pris en soi, ne peut en être rendu responsable.

En tout cas, une des conditions nécessaires pour rendre efficace un traitement possible, Edouard Herriot l'a fortement indiqué : c'est le retour à l'ordre. Et dans ce sens le ministère de trêve a déjà beaucoup fait.

S'il fallait résumer son action bien-faisante, nous dirions :

Il a non seulement rendu le service capital d'étouffer la guerre civile, d'arrêter une catastrophe sociale dans le moment où nous en avions déjà subi les premières atteintes, de nous épargner par surcroît une guerre étrangère qui gâterait l'occasion favorable pour fonder sur nous ; non seulement, il nous a sauvés de la banqueroute, mais encore il rend tous les jours et à chaque heure un service nouveau à la nation en empêchant par sa seule présence les troubles de renaître et les déchirements de recommencer. Il mérite d'être soutenu non seulement pour le bien qu'il a fait, mais aussi pour le mal qu'il empêche. Le témoignage positif d'Edouard Herriot est celui d'un homme qui a porté deux fois la charge du pouvoir et qui sait de quoi il parle. Il mérite d'être retenu mieux que les critiques passionnées des partisans et les boniments des faiseurs de miracles et des marchands d'orvietan.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

Les vertus de la Pomme

Votez le temps où l'on va cueillir les pommes : leurs boules d'or ou leurs rondeurs pourpres ne tiennent plus au tronc qu'à un fil de la Vierge et l'heure est proche où, dans toutes les campagnes, le beau Nicolas qui a célébré l'opérette, va jeter les fruits mûrs dans le tablier de Babette.

On dit que la pomme perdit les honneurs, peut-être en a-t-elle eu les réminiscences, car, depuis lors, elle les a comblés de ses bienfaits. N'assure-t-on pas qu'elle leur donne vieillesse et santé ? Les savants vous diront que, dans les pays où le pommier pousse en abondance, en Bretagne, en Normandie, dans le Nord, en Bavière, en Suisse, les centenaires sont nombreux et que leur longévité n'est point due à autre chose qu'à l'abondante consommation qu'ils font du délicieux fruit qui fit à la fois le bonheur et le malheur d'Adam.

Et si vous tenez à connaître le secret de cette vertu, je vous apprendrai, toujours d'après la science, que la pomme contient quantité de phosphore, substance principale du cerveau. C'est la raison pour laquelle, dans la mythologie Scandinave, on l'attribuait comme nourriture aux dieux fatigués, et c'est pourquoi, également, les flatteurs vous en offriront à leur table, comme un dessert de choix, propice aux grands esprits.

Aux grands esprits... et aux autres, car, s'il est un fruit populaire, c'est bien celui-ci. Si certains de nos rois, Henri IV entre autres, en ont été friands, je sais bien des gens du commun qui en font leur régal, ce qui est, d'ailleurs, à l'honneur de leur goût.

On dit que la pomme a des vertus médicinales nombreuses : elle est précieuse aux gens sédentaires parce que les acides bienfaisants qu'elle contient provoquent l'élimination des poisons de l'organisme ; son suc préserve des maux de gorge et l'on s'en sert pour le rhumatisme et le travail cérébral et favorise le sommeil. C'est très certainement pour cette dernière raison, vérifiée par l'expérience, que nombre de vieux paysans, que l'âge a rendus sujets aux insomnies ne se couchent jamais sans avoir mangé un de ces fruits. Est-il nécessaire de rappeler que le cidre, jus exquis de la pomme, est souverain pour combattre l'arthritisme et le rhumatisme ? Enfin, les bonnes femmes, dont les remèdes ont plus d'une qualité vous parleront des pommes adoucissantes composées avec sa pulpe qui, d'après elles, font merveille sur les larmes douloureuses.

« Faisons donc la pomme puisque son règne a sonné et que les poètes se souviennent, avec émotion, du charme incomparable de ses fleurs. » Dans la parure lilliale du printemps, elles mettent, à coup sûr, la note la plus tendre et l'on comprend bien que maintes compagnes y aient attaché des traditions ; qu'en Bretagne, la première branche épanouie est cueillie avec respect pour parer les chambres des jeunes filles, dont elle aurait le pouvoir d'éloigner les lutins et de ramener le fiancé et que les sentimentales normandes regardent mélancoliquement s'envoler au vent mauvais les fleurs du pommier et disent que c'est, à la fois, « des pommes qui meurent et des amours qui s'en vont ».

Daniel BRICE.

Informations

Après la tragédie de Marseille

Après avoir conféré de nouveau, au début de l'après-midi de jeudi, avec M. Berthoin, directeur de la Sûreté nationale, M. Albert Sarraut s'est rendu à 16 heures à l'Élysée où il s'est entretenu pendant près d'une heure avec le Président de la République.

Le ministre de l'Intérieur est allé ensuite au Quai d'Orsay où il a conféré avec M. Gaston Doumergue.

L'entretien de M. Doumergue et de M. Albert Sarraut portait essentiellement sur les sanctions qu'il a été décidé de prendre à la suite des événements tragiques de Marseille.

Ces sanctions seront communiquées après les funérailles de M. Louis Barthou, au conseil des ministres qui se tiendra lundi prochain.

Au communiqué officiel du ministère de l'Intérieur relatif aux sanctions consécutives à l'attentat de Marseille, nous pouvons ajouter les précisions suivantes :

M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, a apporté jeudi après-midi, à M. Gaston Doumergue, sa démission.

M. Berthoin, directeur général de la Sûreté nationale, sera relevé de ses fonctions ainsi que M. Juhannaud, préfet des Bouches-du-Rhône.

Le roi Pierre rentre à Belgrade

Le jeune roi Pierre II de Yougoslavie est parti pour Belgrade, jeudi soir, à 21 h. 18, à la gare de l'Est, dans un wagon spécial accroché au train régulier. Il était accompagné de sa mère, la reine Marie de Yougoslavie, de sa grand-mère, la reine douairière Marie de Roumanie, ainsi que de la princesse Ileana de Roumanie, accompagnée de son mari, le prince Antoine de Habsbourg.

Au Parlement yougoslave

Le Parlement, réuni en séance plénière, a, jeudi matin, serment de fidélité au roi Pierre II.

Au milieu des acclamations, les trois régents : le prince Paul, M. Stankovitch et M. Perovitch, ont prononcé ensuite, devant l'Assemblée la formule sacramentelle de fidélité.

Conformément à la Constitution, le président du conseil a remis au conseil de régence la démission du cabinet. Le conseil de régence a immédiatement prié le cabinet de rester en fonctions avec sa composition actuelle. Le gouvernement reste donc sans changement.

Manifestations en Yougoslavie

Des manifestations causées par l'indignation produite par l'attentat de Marseille ont eu lieu jeudi, à Sarajevo et à Osijek.

A Sarajevo, des manifestants ont jeté des pierres contre le consul d'Italie, l'archevêché et l'immeuble de la Société croate « Le Progrès ». Des vitres ont été brisées.

La police est intervenue et a dispersé les manifestants.

A Osijek, les locaux du journal « Hrvatski List » (La Feuille Croate), ont été mis à sac.

A l'American Légion

De nombreuses personnalités, parmi lesquelles figurait M. Rivollet, ministre des Pensions, ont accompagné au train transatlantique, M. Victor Beauregard, membre du bureau de la Confédération nationale des anciens combattants et vice-président de l'Union nationale, qui doit s'embarquer sur l'Ile-de-France, à destination de New-York, pour représenter la Confédération nationale et le gouvernement français à la Convention annuelle de l'American Legion, qui se tient, cette année, à Miami (Floride).

En Espagne

On apprend qu'un Conseil de guerre, qui a eu lieu à Barcelone, a condamné le lieutenant-colonel Ricart, chef des gardes d'assaut, aux travaux forcés à perpétuité. Jeudi ont eu lieu trois nouveaux Conseils de guerre.

A Barcelone et à Madrid, il y aurait neuf Conseils de guerre.

A Madrid, la fusillade reprend

A 2 heures, jeudi matin, les fusillades ont recommencé, entre les révoltés et la force publique.

Les escarmouches ont lieu, particulièrement dans le faubourg populaire et dans la banlieue. Elles ont été particulièrement vives à La Venta, où l'on signale déjà plusieurs blessés.

De nombreuses arrestations ont été opérées.

En Autriche

La déclaration faite par M. Kresser, vice-bourgmestre de Vienne, donnant à entendre que, d'après des informations, l'Autriche pourrait, dans peu de temps, incorporer sa jeunesse dans l'armée, est interprétée par les journaux viennois comme faisant prévoir le rétablissement en Autriche du régime du service militaire obligatoire.

La Neue Freie Presse estime que cette question n'entrera toutefois pas dans le domaine de l'actualité avant l'année prochaine.

Le Reich et les emprunts Dawes

On annonce qu'en application des termes de l'accord sur les transferts conclu le 4 juillet dernier entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne, le gouvernement du Reich remboursera intégralement au gouvernement britannique les emprunts extérieurs Dawes, conclus en 1924 et qui portent intérêt à 7 pour cent.

La Petite Entente

Les journaux croient savoir qu'après les funérailles du roi Alexandre aura lieu, à Belgrade, une conférence extraordinaire des trois ministres des Affaires étrangères de la Petite Entente, pour examiner la situation causée par la mort du roi Alexandre et de Louis Barthou.

La Conférence balkanique ajournée

On mande d'Ankara que la conférence balkanique, qui devait être inaugurée très prochainement, a été ajournée sine die, en raison de l'attentat de Marseille.

EN PEU DE MOTS...

— Un voyageur, M. Bendzo, qui se rendait à Lyon, a été blessé, dans le train, près de la gare de Chazay-Marcilly, par un chasseur qui tirait une pièce de gibier. On ne s'explique l'accident que par l'effet d'un ricochet.

— Des punaises volantes venues ou ne sait d'où se sont abattues, en grande quantité sur les communes des Herbiers, de la Goubretière, de Tiffauge, de la Chapelle-Palluau (Vendée). D'autres insectes, appelés perce-oreilles, accompagnaient les punaises.

— Le bandit Pardini, qui avait pris le maquis, le 1^{er} août, à la suite d'un meurtre et qui terrorisait la région depuis cette date, a été abattu, jeudi matin, par les gendarmes.

— La catastrophe minière de Sain-Bel a fait 32 victimes. 25 corps ont été remontés.

— Un message de Louisville (Kentucky) annonce que des bandits ont enlevé miss Berry Stoll, qui appartient à l'une des plus riches familles de la région et qu'ils réclament une rançon de 50.000 dollars.

NOS ÉCHOS

Encore une...

On a tant raconté d'histoires d'après-chasse qu'on peut en transcrire une d'avant-chasse. Elle n'est pas marseillaise ; elle n'est que provençale, et nous parvient toute « chode ».

Un petit commerçant de Salon a collé sur le rideau de fer de son magasin un laconique avis : « Fermé pour cause de décès. »

Et les exclamations de crépiter, et les voisins de se lamenter, se demandant qui cette soudaine mort a pu toucher.

Or, l'homme sort par une porte latérale. Il est en tenue de chasse. Aucune peine ne se lit sur son visage. Le plus hardi des commentateurs s'informe, avec une tristesse décente :

— Hé hé ! Et ce mort, donc ?

— Le chasseur se redresse, fièrement :

— Le mort ? dit-il... C'est le gibier que je vais aller tuer !

Le monde renversé.

L'autre jour, au Palais, on entendit ce mot amusant, un peu gaulois, ...mais bah !

Dans une affaire d'expropriation, un jeune avocat décrit le plan de la maison qu'il s'agit de mettre par terre :

— Sur le derrière, les lieux d'aisance... explique-t-il.

Le président eut un bon sourire...

— Maître, dit-il, c'est généralement le contraire !

Excuses vaines.

Au cours d'une scène de ménage Monsieur exaspéré se laisse aller jusqu'à couper les plaintes de sa femme d'un vigoureux :

— M. !

— Oh ! suffoque, madame.

— Je retire le mot, s'excuse, penaud, le mari.

Mais madame, pincée :

— Il en reste toujours quelque chose !

Les affaires.

Un excellent mot, qui va très loin, sur les affaires en 1934 :

— De quoi vivras-tu ?

— De mon travail !

— Il y a longtemps qu'on ne vit plus de son travail : on fait fortune ou on crève !

Jeunes filles.

Un mot très dur, emprunté à la pièce récente de Jacques Natanson, l'Été, sur les jeunes filles :

— Non, je n'aime pas les jeunes filles d'aujourd'hui : les unes sont trop jeunes, les autres sont trop filles.

Mot d'enfant.

Le petit Paul V-B..., cinq ans, mis en présence d'un buste de Napoléon, coiffé de son traditionnel bicorne, s'écrie :

— Je le connais. Je l'ai vu, ce matin, sur un corbillard...

CHOSSES ET GENS

CHEZ LES FOUS

De nos jours, la visite d'un asile d'aliénés n'a rien de folâtre, mais, il y a cent cinquante ans, elle suscitait l'horreur et l'épouvante. A cette époque, pour ne parler que de la capitale, Bicêtre recevait les fous et la Salpêtrière les folles. Un personnel plus apparenté à la choucroute qu'à l'hospice, recruté parmi la plus basse pégre et mal payé, traitait les malades suivant la manière forte et maintenait la « discipline » à coups de nerfs de bœuf. On relate que certains soirs d'orage ou de grand vent, circonstances atmosphériques qui influent sur le cerveau des aliénés, les habitants du quartier étaient angoissés par les hurlements lugubres de ces malheureux, fouaillés de coups. On n'allait pas, certes, jusqu'à les brûler vifs, comme au moyen âge, où l'on considérait qu'ils étaient possédés du diable, mais c'était tout comme, car la mortalité atteignait, bon an, mal an, 90 0/0 des hospitalisés !

Le premier, le psychiatre Pinel osa protester, vers 1793, contre l'habitude d'enchaîner les fous et de les maltraiter à tout propos. Il finit par obtenir gain de cause. Le résultat ne se fit pas attendre, dès le mois suivant, on constata que les malheureux, mieux traités, devenaient plus calmes. La méthode nouvelle propagée en Angleterre, en Allemagne, en Suisse y donna également les plus heureux résultats. Les asiles se multiplièrent et, de prisons, devenaient hôpitaux.

Il était temps qu'on changeât la formule car, depuis lors, les ravages de la folie n'ont fait que croître. En 1838, on comptait en France quinze à vingt mille aliénés ; à l'heure actuelle, les divers asiles publics ou privés en contiennent près de deux cent mille. Encore ce chiffre ne représente-t-il qu'une fiction, car il est permis d'affirmer que le nombre des demi-fous qui circulent librement parmi nous est au moins aussi élevé.

Faut-il accuser le progrès du déséquilibre mental des humains ? C'est probable, du moins dans une certaine mesure. Si l'alcoolisme et la syphilis ont une part de responsabilité, ils la partagent avec l'existence trépidante moderne, le bruit dans lequel nous vivons et qui ébranle nos nerfs, l'abus des plaisirs et l'accroissement des soucis. D'autre part, la guerre et ses conséquences ont sensiblement élevé l'échelle de la folie.

Le régime moderne des aliénés dans les asiles ne ressemble guère à celui d'autrefois. D'abord, une sélection est faite dès le début du traitement : certains malades, désignés comme guérissables à brève échéance, jouissent d'une liberté presque totale ; ceux-là sont surtout des intellectuels surmenés, ou des manuels ayant subi un grand choc nerveux ; le mécanicien du train tamponné, le chauffeur d'un bâtiment coulé, etc... La médication qu'on leur applique est simple : un repos absolu, dans le silence, sans visites, sans journaux, une nourriture légère, un entretien quotidien avec l'un des médecins. Il est rare qu'au bout de six mois le malade ne soit pas rendu aux siens.

Viennent ensuite les « inoffensifs » incurables. On trouve parmi eux le monomane de la grandeur et des richesses. Il y a celui qui se croit Napoléon ou Louis XIV et exige qu'on l'appelle « sire », celui qui collectionne jalousement les cailloux du jardin et les chiffons de papier qu'il prend pour des louis d'or et des billets de banque, celui qui est convaincu être de verre ou de marbre, et qu'on ne doit pas toucher, celui qui croit écrire du matin au soir des chefs-d'œuvre. Pour ceux-là, la surveillance est déjà plus sévère, car on doit toujours craindre sinon un acte de violence, du moins une imprudence ou une fugue préparées par l'idée fixe.

Enfin, les « agités » qui vont de l'excentrique au délirant et au fou furieux. Leur cellule est matelassée et des rondes de nuit périodiques épient leurs gestes. Que ne trouve-t-on dans cette classe d'incurables ! Une visite dans le quartier qui leur est consacré est pénible, quelle que soit la douceur des méthodes employées. L'on voit, par exemple, bruyamment, un de ces malheureux se lever, en proie à une crise de fureur, menacer un ennemi imaginaire, hurler, se déchirer la poitrine avec les ongles. Ou bien, c'est le « mélancolique persécuté » qui rumine sans trêve les plus terribles vengeances, les supplices les plus compliqués. Ces malades sont les plus dangereux, car leurs réactions, aussi sauvages qu'imprévues sont parfois redoutables. Un médecin et un infirmier ont ainsi été tués à Paris, l'année dernière, par une attaque soudaine de malades. Dans un asile du Centre, en 1929, le personnel intervint juste à temps pour sauver un malheureux dément égare dans le quartier des agités et qu'un de ces mystiques monomanes, professant la doctrine de la purification nécessaire de l'humanité par le baptême du sang, tenait déjà à la gorge, lui entaillant la chair avec les ongles.

Les fous furieux sont, dans la proportion de neuf sur dix, des alcooliques ou des intoxiqués par les stupéfiants. Il importe que ceux-là ne soient pas un instant laissés sans surveillance. Mais, contrairement à une opinion assez répandue, l'usage de la camisole de force a été presque complètement abandonné. On se contente, dans les crises trop aiguës, de les maintenir sur leur couche par des sangles élastiques qui ne peuvent ni les gêner, ni les blesser, et de leur apposer des compresses froides sur la tête.

Nous parlons plus haut des demi-fous et nous indiquons que leur nombre est considérable. C'est le passant qui, dans la rue, gesticule et parle seul ; c'est la dame vénérable qui assaille les gens en place pour se plaindre des manœuvres d'ennemis imaginaires, c'est le pseudo-inventeur qui développe le système qu'il vient de découvrir et qui doit changer la face du monde. On les fuit sans les juger inquiétants ; en fait, ils sont inoffensifs, sauf si une crise imprévue et soudaine achève de leur bouleverser la cervelle. Alors, tout est possible et ces moutons d'hier sont parfois, le lendemain, les aliénés les plus violents. A cause de cela, leur maintien en liberté n'est pas sans danger, mais on ne saurait songer à les interner par mesure préventive... Et, pour cela, d'ailleurs, il faudrait les connaître tous. Or, il est des fous qui s'ignorent...

Marcel FRANCE.

— C'est une bien bonne tête.

— Oui, en effet, mais une tête d'épingle.

Pronostic démenti.

Lors de l'établissement officiel des poids et mesures basés sur le système métrique, un plaisant déclara :

— Cela ne prendra pas... Allez donc parler aux femmes de stère !

La LISIUS.

Chronique du Lot

ELECTIONS CANTONALES

CANTON DE CAHORS-NORD

M. TASSART PLAIDE

Il plaide mal une mauvaise cause : la sienne ! Deux points seulement valent d'être relevés dans son pénible ergotage.

Voici pour le premier : M. Tassart écrit : « J'ai dit au théâtre que je ne serais pas candidat au deuxième tour si j'avais moins de voix que M. Salanié... »

Vous avez dit cela et vous faites le contraire. Mais, par une restriction à laquelle nous n'appliquons la sévérité d'aucun qualificatif, vous essayez de rattraper cet aveu forcé en vous empressant d'ajouter que cet engagement ne vous liait aucunement vis-à-vis de M. Salanié.

C'est vrai ! Et M. Salanié ne vous réclame rien. Vous n'êtes lié que vis-à-vis du corps électoral qui a reçu votre promesse librement faite et aussi vis-à-vis de vous-même qui l'avez donnée.

Il paraît qu'à vos yeux ce n'est pas suffisant, que ça n'a aucune importance et qu'on est parfaitement justifié de manquer à sa parole quand on ne l'a donnée qu'à soi-même et à mille personnes.

Voilà une morale que nous n'avons jamais entendu enseigner. Il y a certaines sortes de gens qui la pratiquent, mais sans l'afficher et sans s'en prévaloir comme d'un titre à la confiance publique.

Aux électeurs du canton-nord de juger si elle est une bonne recommandation pour un représentant qui, prenant des engagements vis-à-vis d'eux, a le devoir de les tenir.

Voici maintenant pour le second point :

M. Tassart proclame : « Je n'ai jamais dit, jamais écrit, jamais pensé que les électeurs de M. Salanié sont de malhonnêtes gens... »

Grand merci pour ce certificat un peu tardif que vous leur décernez ! Mais cela a été écrit et peut-être pensé — car il est des hommes dont on ne sait jamais si leur parole exprime ou déguise leur pensée — oui, cela a été écrit par ce fameux « groupe d'électeurs » qui vous a, bien malgré vous, obligés à « rester calqué ».

Si ce n'est vous, c'est votre porte-plume qui a écrit : « M. Tassart est le candidat des honnêtes gens ! »

Qu'est-ce que cela veut dire, sinon que les autres sont les candidats des canailles ?

Cette grossière injure est encore sur tous les murs où tous les électeurs peuvent la lire.

Les paroles qui restent

Au lendemain de son échec de 1928, M. Tassart secouait sur la politique la poussière de ses souliers et quittait, en claquant les portes, la mairie de Cahors.

Il abandonnait tout. Il laissait tout tomber. Il donnait sa démission de premier adjoint, de conseiller municipal, et suivant l'expression même de sa récente lettre, par nous publiée, il se désintéressait des affaires cantonales.

Est-ce là un renoncement, oui ou non ?

Et cet acte public, qu'il ne peut pas plus démentir que l'engagement spontanément pris par lui au théâtre devant mille personnes heureusement douées de bonnes oreilles, cet acte public ne confirme-t-il pas, ne vient-il pas à l'appui de ce que nous avons dit, de ce que nous répétons et de ce que nous maintenons :

A savoir qu'il déclara ne plus jamais vouloir se représenter.

Propos rapportés à la réunion des élus cantonaux par certain maire de ses amis ! Décision connue depuis longtemps de tout le canton et qui avait déterminé ses partisans eux-mêmes à chercher ailleurs un candidat pour se défaire de Miquel...

Les paroles s'envolent ! dit-on.

Théorie trop facile, mais qui, parfois, heureusement, se révèle fautive !

Il y a des paroles qui restent même quand on voudrait bien les rattraper.

Alors, à quoi sert le premier tour ?

En somme, il s'agit de savoir si le premier tour de scrutin sert à quelque chose ou si c'est un tour pour rien. Nous croyons, nous, qu'il n'est pas une formalité vaine, sans importance, et qu'on doit en tenir compte. Sans qu'il serait plus simple de le supprimer.

Il a toujours été admis que le premier tour de scrutin marque la préférence du corps électoral et désigne ainsi ceux qui doivent rester candidats au second. Les divers partis ayant mesuré leurs forces, il doit s'effectuer, en vue du scrutin décisif, un rassemblement entre les principales tendances communes de l'opinion. Et, naturellement, autour du candidat le plus favorisé, qui se trouve ainsi le plus capable de faire triompher la tendance qu'il est appelé à représen-

Le vin est bon

De notre correspondant de Saux :

La fièvre électorale est en décroissance sur notre plateau. Il est bon de parler de la récolte du vin.

Les vendanges sont virtuellement terminées. Depuis X... années on n'avait vu pareille abondance. Il faudrait remonter à celles de 1874 et suivantes pour constater pareil phénomène.

Les premières déceptions sont faites. Le vin est supérieur en couleur et qualité. Il n'est pas rare d'en goûter tirant 11° chez des propriétaires qui ont su sélectionner leurs plantations en greffant de l'Auxerrois et du Gamay.

Nous pouvons dire : « Le vin est tiré, il faut le boire ou le vendre ».

Que le marchand vienne comme autrefois, qu'il vienne faire sa sélection, il sera servi.

Si nous ne pouvons pas le vendre, nous dirons, du moins avec le poète :

« Paure bi qu'escaudures tant
Ma carcasso, res qu'en pensant
A tu, m'en prus la luselo ! »

Démissions de maires

M. Delpech, maire de Catus, conseiller d'arrondissement sortant, n'ayant pas été réélu dimanche et ayant obtenu moins de voix dans la commune de Catus que son concurrent, a adressé sa démission au Préfet.

M. Timothée Périé, maire de Francoules, a également envoyé sa démission de maire au Préfet parce, dans cette commune, M. Delpech, dont il patronnait la candidature, a été mis en minorité. Ces deux démissions ont été acceptées.

Compatriote

Notre distingué compatriote, M. Périé de Féral, président du Syndicat général de la marine (navigation intérieure) est nommé membre de la Commission centrale des bateaux à propulsion mécanique. Nous adressons nos félicitations à M. Périé de Féral.

Service de santé

MM. Rogé, Meunier, élèves officiers d'administration de réserve du service de santé, sont nommés au grade de sous-lieutenant et affectés à la 17^e région.

Package interdit

Procès-verbal a été dressé à la dame Marie Espinas, demeurant à Salacroup (commune de Gorses) qui laissait paître ses trois vaches sur les bords de la route.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 1^{er} au 6 octobre 1934 a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 4 hommes, 5 femmes.

Interlocuteurs : 4 hommes, 8 femmes. En extra : 1 homme.

Demandes d'emploi non satisfaites : 5 hommes, 4 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites : 3 femmes.

« Le fonds municipal de chômage secourt 1 homme, 2 femmes. »

Routes nationales et chemins de grande communication

1^o Cylindrages à vapeur. — C.G.C., n° 23 h, de 15 k. 900 à 17 k., entre l'Hôpital-Saint-Jean et Palavy ; n° 12, de 75 k. 900 à 77 k. 375, entre Lamothé-Fénélon et la limite du département ; n° 2, de 76 k. 200 à 77 k. 225, traverse de Montredon ; n° 23, de 41 k. 300 à 43 k., entre Martel et l'embranchement du G.C., 20 c.

2^o Revêtements. — R.N., n° 653, de 3 k. 500 à 4 k., côté du Pont de Rhodés ; n° 662, de 57 k. à 67 k., entre Frontenac et Montbrun.

3^o Approvisionnement de matériaux. — C.G.C., de 19 k. 900 à 25 k., entre la N. 111 et Catus ; n° 8, de 33 k. 200 à 33 k. 798, sous Belaye.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 12 octobre. — Vagabond : Le tribunal prolonge de 15 jours la détention du nommé Jean Challear, inculpé de vagabondage et défaut de carnet anthropométrique.

Pas de plaque

Procès-verbal a été dressé à M. Vayrières, de Montgesty, pour défaut de plaque de contrôle à son vélo.

ter. Au premier tour, on se distingue. Au second, on fait bloc.

Les deux grands courants d'opinion d'aujourd'hui sont faciles à déterminer. Il y a le front révolutionnaire et le front républicain.

Les révolutionnaires ont fait bloc sur le nom de M. P. Bourthoumieux, qui reste leur seul candidat, puisqu'il avait plus de voix que l'autre.

Les républicains doivent, eux aussi, faire bloc sur le nom de M. Salanié, qui est, des candidats anticommunistes, celui qui a réuni le plus grand nombre de suffrages.

M. Tassart maintient pourtant sa candidature, lui qui se dit républicain et qui le prouve d'une étrange façon. Il risque ainsi d'avantager le communiste, lui qui trouve qu'on n'est jamais assez anticommuniste ! ! !

Nous dédions ces quelques réflexions, qu'on pourrait développer, aux électeurs républicains. Ils sauront en tirer les conclusions qui s'imposent.

M. Tassart n'est le candidat que de lui-même et d'un « groupe d'électeurs » qui lui sert de pseudonyme.

M. Salanié, depuis le 7 octobre, est le candidat désigné par le suffrage universel, le candidat du corps électoral.

Par principe et par devoir, c'est pour M. Salanié que tous les républicains doivent voter.

CAHORS

REUNION PUBLIQUE

Vendredi soir, M. P. Bourthoumieux, candidat du front commun, qui est surtout le front communiste, a donné au théâtre une réunion publique. Il y a fait, paraît-il, une large part dans ses attaques au Journal du Lot, qui pensait n'avoir mérité « ni cet excès d'honneur, ni cette indignité ».

Faut-il dire que nous n'en sommes pas très émus ? Et que si nous rapportons ce fait, c'est parce que nous tenons beaucoup à ce qu'on le sache !

Mais ce n'est tout de même pas ça qui empêchera le front commun d'avoir été battu à plates coutures dans toute la France et M. P. Bourthoumieux de l'être au second tour comme il l'a été au premier.

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION

Le Syndicat d'électrification de Cahors est réuni jeudi, sous la présidence de M. René Besse. M. Mauret donne lecture d'une lettre de l'administration annonçant une bonification des crédits.

M. Michot, ingénieur, déclare que les communes bénéficieront de cette bonification, en dehors même de la subvention départementale. Il présente le projet d'électrification des écarts et donne communication d'un rapport du génie rural relatif à l'équilibre financier du syndicat.

Lecture est donnée d'une lettre du ministre de l'Agriculture relative à l'électrification des écarts. La subvention de l'Etat est acquise. M. Michot parle, ensuite, des modalités diverses pour réaliser les travaux d'électrification des écarts.

Il est donné lecture d'une délibération du Conseil général du Lot en date du 11 mai 1934 au cours de laquelle il fut décidé que le département prendrait à sa charge le déficit créé par les frais d'électrification.

M. Michot promet de donner ultérieurement des renseignements au sujet de l'électrification de Tour-de-Faure.

Hommage à la mémoire du roi Alexandre et de M. Barthou

Jeudi, à l'audience civile présidée par M. Malrieu, président du Lot, M. Oriol, procureur de la République, a rendu hommage à la mémoire du roi Alexandre I^{er} de Yougoslavie et de M. Louis Barthou, ministre des Affaires étrangères, assassinés à Marseille. L'audience a été suspendue pendant 5 minutes en signe de deuil.

Nécrologie

On annonce la mort de M. Laboulbène, maire d'Agen, sénateur du Lot-et-Garonne, décédé, vendredi, dans une clinique parisienne où il était en traitement depuis plusieurs semaines. Nous nous inclinons devant le cercueil de M. Laboulbène, qui n'était pas un inconnu dans notre région, et à Cahors, où il avait de nombreuses relations et comptait de sincères amis. Nous prions la famille de vouloir bien agréer nos respectueuses sympathies.

Obsèques

Nous avons appris, avec regret la mort de M. Fort, employé d'octroi, à Cahors, décédé après une longue maladie. Ses obsèques ont été célébrées vendredi matin, au milieu d'une nombreuse assistance. Nous adressons à Mme Fort et à la famille nos sincères condoléances.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 6 au 13 octobre 1934

Naissances

Duprat Marcel, rue P.-Wilson, Gardes Jacques, rue St-James, 14. Séval André, Impasse Rossignol, 3.

Publications de mariage

Astruc Yvan, entrepreneur de peinture, à Cahors, et Delbos Lucienne, s. p., à Fayeilles (Lot).

Pechberty Calixte, bottier, et Valéry Hélène, s. p., à Cahors.

Pons François, cordonnier, et Miquel Marie, lingère, à Cahors.

Marriages

Chevalier Claude, lieutenant, et Tison Louise, s. p.

Dajean Pierre, cultivateur, et Concasty Marie, s. p.

Décès

Dauban Jean, chef de train en retraite, 79 ans, avenue de l'Abattoir, 5.

Laur François, 11 jours, Boulevard Gambetta, 83.

Richard Rosalie, épouse Lagarrigue, s. p., 68 ans, rue Wilson.

Fort Emile, receveur d'octroi, 59 ans, rue J.-B.-Delpech.

Ménagez vos nerfs
Évitez les départs difficiles
en utilisant

Spido NVA

l'huile de sécurité pour l'hiver

EDEN

SEMAINE DE GRAND GALA

SAMEDI (en soirée)

DIMANCHE (matinée et soirée)

Le plus beau film de l'année

La suite de « Maurin des Maures »

L'ILLUSTRE MAURIN

avec
BERVAL, AQUISTAPACE
Nicole VATTIER, Milly MATHIS
et SINOEL

SERVICE DES EAUX

Le Maire avise la population que par suite de la rupture d'une grosse conduite d'eau sur le quai Champollion, il se trouve dans l'obligation d'interrompre de toute urgence la distribution de l'eau potable cette nuit, 13 octobre, de 21 heures à 7 heures du matin.

Lycée Gambetta

Baccalauréat. — Sont admissibles (Série A) : MM. Mercadier, Bousquet, Série A' : MM. Veysières, Jardel, André.

Lycée Clément-Marot

Baccalauréat. — Série A' : Mlle Cambon.

Félicitations méritées

Nous avons relaté, ces jours derniers, que MM. Combarieu, manoeuvre, rue Brives et Verdy, électricien à la Cie du Bourbonnais, voyant une femme qui se noyait en amont du pont du chemin de fer, se sont portés à son secours.

Malheureusement, quand ils sortirent le corps de l'eau, la mort avait fait son œuvre. Toutefois, MM. Combarieu et Verdy ont été félicités pour le dévouement dont ils ont fait preuve en cette circonstance.

Nous joignons nos félicitations à celles dont ils ont été et dont ils seront l'objet.

Vol dans une auto

M. Malga, représentant de commerce à Toulouse, s'était rendu à l'« Eden-Cinéma » et avait laissé son auto devant la porte de l'établissement.

A la sortie, il constata que l'auto avait été visitée par un malfaiteur qui a volé 11 stylos à plume retranscrit d'une valeur de 600 francs environ. Plainte a été portée à la police.

Collision d'autos

Vendredi soir, vers 5 heures, deux autos se sont heurtées, sur le Boulevard, en face la rue Wilson. Il n'y eut que des dégâts matériels. M. Boyer, huissier, a fait les constatations d'usage.

Une pierre contre une auto

M. Vignié, photographe à Cahors, revenait de Toulouse en auto où avait pris place M. Barthélémy, garagiste à Cahors. Près de Montauban, l'auto doubla une voiture dans laquelle se trouvaient des forains. Tout à coup, un projectile frappa le pare-brise de l'auto, et cassa la glace. M. Vignié a été blessé à l'œil droit par un éclat de verre.

Plainte a été portée. Une enquête est ouverte pour rechercher les forains.

Naissance

Nous apprenons avec plaisir que nos excellents compatriotes, Mme et M. Philippe Barthès, viennent d'hériter d'un deuxième garçon, qui a été prénommé Michel.

Nos compliments au papa et nos meilleurs vœux de santé à la maman et au bébé.

Compagnie d'Assurances

LA CITÉ

ACCIDENTS, INCENDIE, RISQUES DIVERS

Directeur particulier

M. TEYSSEIÈRES, Ingénieur

9, rue Wilson, CAHORS

Dans le fossé de la route

Une auto pilotée par M. Piérat, demeurant à Toulouse, est tombée, par suite d'un dérapage dans le fossé de la route, près de Crégols. Un des occupants de l'auto, M. Lamarque, a été blessé aux jambes.

Auto contre moto

M. Montal, cantonnier à Leyme était en moto, traversait la route, au moment même où arrivait l'auto de M. le docteur Fricou, de Lacapelle-Marival.

L'auto tamponna la moto et M. Montal fut précipité sur le sol. Relevé aussitôt, il reçut les soins nécessaires par son état qui est des plus graves.

Cycliste renversé

Une auto pilotée par M. Rames, percepteur à Payrac, a heurté une cycliste, Mme Vieillescazes, qui, projetée sur le sol, a été blessée à la tête, à la figure et à la jambe gauche. Les blessures ne sont pas graves.

Pas de feu arrière

Pour défaut de feu arrière à sa voiture hippomobile, procès-verbal a été dressé à M. Ruffet, cultivateur à Goudou, commune de Labastide-Murat.

Défaut d'éclairage

Procès-verbal a été dressé à M. Thibaut, marchand de laines à Cahors, pour défaut d'éclairage à son auto.

Ivresse publique

Mme Eugénie C..., 41 ans, ménagère à Gigouzac, s'était rendue à Brive pour se promener, mais elle déjeuna trop bien, car les agents de police la rencontrèrent dans l'avenue de Toulouse en état complet d'ivresse. Elle fut conduite au poste de police où elle passa la nuit. Elle fut relâchée le lendemain matin et procès-verbal lui a été dressé.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service pharmaceutique sera assuré le dimanche 14 octobre par la

Pharmacie LAGARDE

Boulevard Gambetta

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 13 — DIMANCHE 14

(en soirée à 21 heures)

DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Michel SIMON

DANS

Léopold le Bien-Aimé

Film de Jean SARMENT

réalisé par Charles BRUN

L'Article 330

de Georges COURTELINE

Les Sports

Pourquoi le Rugby disparaît de Cahors

On nous écrit :

Il y a cinq ou six ans que le rugby est en nette décadence dans le chef-lieu du Lot. Les critiques cadurciennes accusent les dirigeants de cette crise de rugby. On reproche à certains de ne pas être anciens joueurs, ce n'est pas une raison ; à d'autres d'être trop sévères envers les jeunes sportifs. En un mot le Bureau ne plaisait pas aux joueurs. Exceptionnellement, l'an dernier, on leur donne satisfaction, ils élisent leur Comité technique, le résultat est le même. En fin d'année, il n'y a pas davantage d'équipe que les années précédentes. La raison de la crise n'est donc pas celle-ci.

Pour moi, spectateur, les raisons sont de trois sortes :

1^o Les brutalités caractéristiques du rugby. Depuis le match de Laveland ou sur 15 joueurs, 2 seulement sont revenus exempts de toutes blessures, le rugby est en décadence. Comme l'Aviron se relevait difficilement de ce match, les équipes toulousaines renouvellent l'exploit des Ariégeois et finalement, après eux, l'an dernier, l'U.S. Saint-Céréenne. Ceci commençait à démoraliser les joueurs de l'équipe première.

2^o Les bourrages de crânes : Partout, à la terrasse des cafés, chez les commerçants, dans les rues, certains de ceux qui s'initiaient les amis du rugby engageaient les jeunes gens à exiger davantage, malgré les nombreux sacrifices réalisés à l'Aviron. Aussi ces sportifs se croyaient-ils supérieurs à ce qu'ils étaient. Ceci acheva de les démoraliser. Mais il restait encore l'équipe seconde.

3^o Le mauvais esprit des joueurs : Les joueurs des équipes II, ceux qui avaient le moins d'avantages, étaient mal vus de leurs collègues de première. Parfois ils trouvaient quelques joueurs qui s'intéressaient à eux, mais la généralité les tenait éloignés. Le résultat de ceci fut la perte de l'équipe II.

Ainsi, pour moi, ce n'est pas le Bureau qui est à modifier, mais la mentalité des joueurs, et apprendre aux amis du rugby, à être plus avertis de leurs critiques malveillantes. Alors, seulement, on pourra envisager la reconstitution de ces équipes.

N. B. — Quand je parle des amis du rugby, il ne s'agit pas de la Société « Les Amis du Rugby ». — Un Spectateur.

Réponse à « Un groupe de Sportifs »

Le Comité de Rugby de l'A.C., qui qu'en puisse penser le « Groupe de Sportifs » est, lui aussi, désireux de voir pratiquer le Rugby à Cahors. Il n'a jamais caché à personne les difficultés de recrutement auquel il s'est heurté jusqu'à ce jour et ne peut que regretter que les suggestions émises par le « Groupe de Sportifs » se manifestent si tardivement.

Malgré tout, rien n'est encore perdu. Et le Comité déclare qu'il est tout disposé à s'effacer devant des compétences qu'elles soient ; et nous invitons, en conséquence, les auteurs de l'article paru dans ces colonnes à se faire connaître sans retard au Conseil d'administration de l'A.C. pour la prise en charge des intérêts du Rugby Cadurcien. Nous pouvons les assurer, à l'avance, de notre entière loyauté de sportifs ; ce ne sera pas de notre côté qu'ils se heurteront à des obstacles. — Le Comité.

AVIRON CADURCIEN

Basket-ball. — Dimanche, 14 octobre, l'Aviron Cadurcien effectuera son premier match et son premier déplacement contre l'Espérance Villebouronnaise.

L'heure du départ est fixée à 11 heures 30, devant chez Ludo.

En raison de ce déplacement, aucun entraînement n'aura lieu ce jour-là. Sont convoqués à 14 h. 15 : Abadie, Brabant, Bénévint, Philippou, Peyre, Rigal, Lagagne, Diez, Valéry, Magnani, Raffault, Lagagne, Père. Départ à 11 h. 30 devant chez Ludo.

A GOURDON.

Association. — Notre équipe effectuera, demain, le déplacement à Montauban, pour y rencontrer le « onze » premier de l'U.S. Montalbanaise.

Sont convoqués à 14 h. 15 : Abadie, Brabant, Bénévint, Philippou, Peyre, Rigal, Lagagne, Diez, Valéry, Magnani, Raffault, Lagagne, Père. Départ à 11 h. 30 devant chez Ludo.

Union Sportive. — Dimanche, une équipe très mixte de l'U.S.G. se déplacera à Lurech, en match amicale, contre l'équipe première de cette ville. La victoire revient aux locaux qui, mieux entraînés, dominèrent nos jeunes dans tous les compartiments du jeu.

Dimanche prochain, les sportifs gourdonnais verront évoluer, sur le stade de la Poussie, l'équipe deuxième de l'excellent quinze du C.A. briviste, champion du Limousin excellence.

Notre quinze, qui a deux unités près sera au complet, fera tout son possible pour résister honorablement au quinze visiteur, lequel, depuis le début de la saison, a remporté de sensationnelles victoires.

Coup d'envoi, 14 heures 30.

Vol à voile

Notre Aérodrome de Labaurdie a connu jeudi, après-midi, par un temps radieux, une prometteuse activité.

Sous le patronage de MM. Laboudie, Murat et de Nazaris, M. Malterre a fait de belles démonstrations avec le planeur école « Avia II A », de l'Aéro Club du Quercy.

Après cinq vols avec retour au point de départ, M. Malterre donna quelques leçons d'école dans le vent aux jeunes filles du Lycée Gambetta et de l'École Primaire Supérieure.

Il convient, à ce sujet, de remercier tout particulièrement les Directeurs et Professeurs de ces établissements qui ont répondu avec élan à l'invitation qui leur avait été faite.

Nous avons même eu l'agréable surprise de voir que notre cergé s'intéressait également à l'aviation, de nombreux séminaristes étant présents sur le terrain.

Nous éducatrices ont montré par cela même aller au-devant de ses aspirations.

La soirée s'est terminée par les vols planés de Mlle de Lapize, du Docteur de Nazaris, de M. Pierre Ségué et de M. René Barreau, pendant que M. Laboudie faisait avec son Caudron Luciole, des évolutions d'un classicisme parfait.

Elle vieillissait Elle grossissait Elle souffrait des reins

Kruschen en a fait une femme jeune et allante

Ecoutez-à la T.S.F.

Lisez la lettre spontanée de cette femme :

« Je souffrais depuis plus de trois ans de maux de tête et de reins qui m'interdisaient tous travaux pénibles; c'était comme si on me donnait des coups de poignard dans le dos. Me levant le matin, le cœur las, sans goût à entreprendre quoi que ce soit, me sentant vieillir rapidement, envahie par l'embonpoint, j'ai, sur les conseils d'une voisine, essayé les Sels Kruschen.

Au bout de quelques jours déjà j'ai senti une amélioration sensible. J'en suis au troisième flacon et voici les résultats obtenus : maux de tête et maux de reins complètement disparus, embonpoint combattu; j'ai retrouvé mes vingt ans. »

(L'auteur de cette lettre, Mme Chapart, de Paris, parlera de son cas au micro de Radio-Toulouse, samedi soir, entre 20 et 21 heures, écoutez-la.)

Le secret d'une bonne santé est dans le fonctionnement libre et régulier de tous les organes que la nature nous a donnés. Kruschen, avec ses différents sels, a le pouvoir d'assurer ou de rétablir ce bon fonctionnement. Il stimule le foie, les reins, l'intestin; il aide l'estomac dans sa chimie digestive. La conséquence, c'est qu'au lieu d'être triste, las, vous êtes gai et dispos, votre sang n'est pas envahi par les poisons, vous ne commettez ni constipation, ni mauvaises digestions, ni rhumatismes. Grâce à la « petite dose quotidienne » de Sels Kruschen, vous pouvez goûter pleinement chaque jour la joie de vivre.

Sels Kruschen, toutes pharmacies : 9 fr. 75 le flacon; 16 fr. 80 le grand flacon (suffisant pour 120 jours).

Caillac

Obsèques. — Ces jours derniers ont été célébrés les obsèques de M. Boissel, ancien cantonnier, décédé à l'âge de 76 ans. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Saux

Le vin est bon. — Lire à la « Chronique du Lot ».

Puy-l'Évêque

L'élection du 7 octobre. — Belle élection que celle de M. le docteur Rouma. Elle prouve d'une façon éclatante en quelle haute estime il est tenu et combien est sincère l'amitié qu'ont pour lui tous ses concitoyens.

Trois communes lui accordèrent l'unanimité des voix, comme le montre le tableau ci-dessous : celles de Pescadoires, Montcabrier et Saint-Martin-le-Redon.

Il faut rapprocher de ce tableau les chiffres du 14 mai 1922. M. Rouma avait alors deux concurrents. Il fut néanmoins élu au premier tour avec 1.374 voix contre 836 à ses concurrents.

Le 14 octobre 1928, le sympathique et dévoué conseiller général avait encore deux concurrents. Il passa au premier tour avec 1.241 voix contre 856 aux deux autres candidats. Il y avait alors près de 100 électeurs de plus que cette année, où les adversaires n'ont pas osé entrer en lutte et où notre ami obtint 1.430 voix.

Nous lui adressons nos bien vives félicitations — à lui et aux électeurs — pour cette élection triomphale.

Voici le décompte des voix par communes :

Duravel. Voix 165. Suffrages exprimés 156. Docteur Rouma 154. Floressas. Voix 78. Suffrages exprimés 68. Docteur Rouma 68. Grézels. Voix 78. Suffrages exprimés 71. Docteur Rouma 71. Lacapelle-Cabane. Voix 43. Suffrages exprimés 43. Docteur Rouma 38. Lagardelle. Voix 48. Suffrages exprimés 43. Docteur Rouma 26. Mauroux. Voix 77. Suffrages exprimés 63. Docteur Rouma 63. Montcabrier. Voix 128. Suffrages exprimés 127. Docteur Rouma 126. Pescadoires. Voix 40. Suffrages exprimés 40. Docteur Rouma 40. Prayssac. Voix 260. Suffrages exprimés 228. Docteur Rouma 143. Puy-l'Évêque. Voix 359. Suffrages exprimés 311. Docteur Rouma 303. Saint-Martin-le-Redon. Voix 52. Suffrages exprimés 51. Docteur Rouma 51. Sérignac. Voix 88. Suffrages exprimés 83. Docteur Rouma 83. Soturac. Voix 131. Suffrages exprimés 123. Docteur Rouma 123. Touzac. Voix 68. Suffrages exprimés 60. Docteur Rouma 60. Vire. Voix 85. Suffrages exprimés 82. Docteur Rouma 81. Totaux : Voix 1.700. Suffrages exprimés 1.549. Docteur Rouma 1.430.

St-Cirq-Lapopie

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Valette, propriétaire au Causse de St-Cirq-Lapopie, ancien combattant, décédé à l'âge de 39 ans, des suites des blessures de guerre.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Remerciements. — M. Gratacap, dont la réélection véritablement triomphale a montré en quelle estime amicale et confiante il est tenu par ses concitoyens, adresse aux électeurs de Figeac-Ouest les remerciements suivants :

« Mes chers électeurs,

« Merci, de tout cœur, pour le succès que vous avez fait à ma candidature, le 7 octobre.

« Par 1.720 voix, sur 1.720 suffrages

exprimés et 1.923 votants, vous m'avez chargé de représenter le canton Est de Figeac à l'Assemblée départementale; vous avez, ainsi, donné votre approbation à la tâche que j'ai accomplie pendant la durée de mon précédent mandat et vous me faites connaître que vous approuvez ma politique.

« La confiance si unanime que vous me témoignez me fait l'obligation de continuer à défendre, avec une volonté et un zèle accrus, au sein de l'Assemblée départementale, les intérêts de notre beau canton.

« J'accepte la mission que j'ai sollicitée et que vous m'avez donnée; je ne faillirai pas à la tâche.

« L'élection du 7 octobre 1934 a été, dans notre canton, comme dans tout notre département et dans la France entière, le triomphe du bon sens et de l'ordre; le peuple de France qui travaille a signifié aux hommes de désordre des partis extrêmes qu'il en a assez de l'agitation qu'ils entretiennent, que l'heure est venue de laisser en paix ceux qui, en travaillant œuvrent pour le redressement de notre patrie et qu'il saura imposer à tous, le respect des lois de la République.

« Vive le canton Est de Figeac.

« Vive la République du Peuple.

« Adolphe GRATACAP,

« Conseiller général du Lot. »

Tombé d'une toiture. — En travaillant sur la toiture d'une maison en construction dans le nouveau quartier des Pratoles, Boito Silvia, ouvrier menuisier de l'entreprise Damian, ayant glissé, est tombé d'une hauteur de 7 mètres environ. Cette chute aurait pu être mortelle. Mais par un heureux hasard on peut espérer qu'elle n'aura pas de conséquences graves. M. le Dr Fournier qui a donné ses soins au blessé a constaté seulement une foulure du pied droit avec distension ligamentaire et sauf complications, impossibles à prévoir, la guérison est probable après un repos d'une quinzaine de jours.

Etat civil du 5 au 12 octobre. —

Mariage : Fricou Gaston-Julien à Bouteira Lucienne-Eugénie-Louise-Pi-errette.

Décès : Roehy Raymond 70 ans; Marmesse Victorine, épouse Pezet 83 ans; Péricé Euphrasie, veuve Cazart 69 ans.

Service du pharmacien. — Aujourd'hui dimanche le service sera assuré par la pharmacie Moles, rue Ségulier.

Bretenoux

Foot-ball. — Notre société sportive réorganisée fera sa première sortie, dimanche, 14 octobre. Elle se rencontrera avec la société sportive de Biars.

Cajarc

Naissance. — Mme Jean Bonnafous, épouse de notre ami Bonnafous, professeur au collège de Sète, vient de donner le jour à un superbe garçon auquel a été donné le prénom de Jean-Louis.

Nos félicitations aux parents et nos vœux pour leur héritier.

Labastide

Récompense. — Au concours agricole de Lacapelle-Marival, M. Grimal, propriétaire à la Remise, a obtenu un des premiers prix pour son taureau.

St-Médard-Nicourby

Au concours agricole. — Au concours agricole de Lacapelle-Marival qui a eu lieu le 8 octobre, notre compatriote, M. Crillie, propriétaire, a obtenu un prix pour son taureau Himousin.

Soussceyrac

Voire. — Malgré les mauvais temps, notre foire du 4 était fort approvisionnée en animaux de toutes espèces; principalement en veaux et porcs de charcuterie comme d'ailleurs tous les ans à la même époque.

Près de 200 veaux de boucherie ont été vendus, plus de 400 porcs moyens de charcuterie ont été vendus, mais à des prix très inférieurs.

Voici les cours pratiqués : Veaux, de 3 à 6 francs le kilo; porcs moyens de charcuterie, de 150 à 200 francs les 50 kilos; petits cochons dits (hivernais), en baisse, de 50 à 100 francs pièce, selon grosseur. Sur le gros bétail, pas de changements, la vente n'étant pas très active. En somme, beaucoup de débit pour les cochons moyens de charcuterie et les veaux.

Saint-Céré

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Fresquet, ancien conducteur des Ponts et Chaussées, décédé à l'âge de 70 ans. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Où, votre intention de garnir de gravier les allées de votre jardin est bonne, ainsi, vous supprimerez la boue; mais non pas l'entretien, car le gravier bientôt se feutre et perd ses qualités asséchantes. C'est pourquoi vous devez arroser au printemps votre gravier avec une solution de chlorate de soude à la dose de 20 gr. par litre et par m².

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Obsèques. — Mercredi dernier, eurent lieu les obsèques de notre compatriote et ami, M. Félix Fresquet, ingénieur des travaux publics de l'Etat, à St-Céré, en retraite.

M. Fresquet avait été pendant de longues années attaché aux bureaux de l'ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées de Gourdon, comme chef de Bureau, il fut nommé Agent-Voyer cantonal à Veyrac et de là à St-Céré, où il y termina sa carrière.

A sa jeune fille, Mlle Fresquet, nos bien sincères condoléances.

Union sportive. — Lire à la « Chronique du Lot ».

Les épaves de la rue. — Objets trouvés : Une veste en velours et une veste en cuir, par les jeunes Yves Beynat et Georges Monsarrat, rue Cardinal-Fariné; Une chienne de chasse, par M. Maury René, plâtrier, rue Molinié-Montagne; Un chien de berger, par M. Delchié, à Lestivinie; Une clé, par Mme Jauvion, chemin de Malepique; Un sac à main, contenant divers objets de toilette, par M. Clavel, aubergiste, avenue Cavagnac.

Une fourrure tour de cou, par M. Lavaysse, employé des postes à Gourdon.

Objets perdus : Deux paquets de lingerie, par M. Fauge, nég., rue de l'Hôtel-

de-Ville; Une alliance en or, par Mme Vive Bayard, rue de la République.

Labastide-Murat

P.T.T. — Notre nouveau receveur des P.T.T., M. Calmon, prendra possession de son poste le 18 octobre. Nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Foire. — Foire peu importante en raison de la crise et travaux des champs.

Voici un aperçu des cours :

Gros bœufs, de 4.000 à 4.500 fr.; moyens, de 3 à 4.000 fr.; doublons, de 2.500 à 3.000 fr. environ; petits veaux, 1.500 à 2.000 francs; pour la boucherie, 5 fr. 50 (légère hausse).

Brebis avec agneau, 240 fr., sans agneau, 180 fr.

Porcelets de 2 mois, 80 à 120 fr. selon grosseur (légère baisse).

Poules, 3 fr. 50; poulets, 4 fr.; canards, 4 fr.; pintades, 28 fr. la paire; lapins, 2 fr. 50 le demi-kilo.

Chefs, 5 fr. la douzaine.

Promages du pays, 0 fr. 25; beurre du pays, 2 fr. le quart.

Oies prêtes à gaver, 45 à 50 fr. la paire selon grosseur.

Halle. — Blé, 60 fr.; avoine, 22 francs; pommes de terre, 4 fr. le carton; vesces, 40 francs le sac; champignons secs, 8 fr. la livre; châtaignes, 3 fr. le boisseau; pommes de table, 1 fr. 50 le boisseau.

Prochaine foire le 12 novembre.

Caniac

Renversée par une auto. — Mme Marie Vieillescaze, de Caniac, a été heurtée par une auto dans les environs de Labastide-Murat. Relevée aussitôt, elle a reçu les soins du docteur Faurie, puis elle a été transportée chez elle.

Mme Vieillescaze a été blessée à la tête et aux jambes, mais les blessures sont peu graves.

Salviac

Oiseaux migrateurs. — Depuis plusieurs jours, des bandes d'oiseaux migrateurs traversent notre région; on a remarqué particulièrement le passage des palombes et d'oies sauvages se dirigeant vers le sud.

Les hirondelles nous quittent aussi pour les pays plus cléments et plus hospitaliers.

Par contre, les corbeaux qui, depuis quelque temps, s'acclimatent beaucoup trop chez nous, font entendre en tournant leur croassement lugubre. C'est l'hiver qui approche.

Toujours les accidents. — M. Firmin Lavaysse, ferblantier à Salviac, transportait une longue échelle; à un moment donné, l'échelle glissa et atteignit dans sa chute le jeune Antoine Guesloff, qui fut blessé au pied gauche. M. Guesloff a dû s'altérer. M. le Dr Cambornac lui a donné les soins nécessaires par son état, qui n'a heureusement aucun caractère de gravité.

Département

Foire. — Voici les cours pratiqués : bœufs, de boucherie, 140 à 165 fr. Prix extrêmes, 2^e catégorie, 120 à 140 francs; attelages, 3.500 à 4.500 francs; veaux d'Auvergne, 1.200 à 1.800 francs, la paire; veaux de lait, 3,50 à 4 francs, le kilo; moutons d'élevage, 70 à 120 fr., pièce; moutons gras, 3,50; agneaux, 5 fr., le kilo; porcelets, 80 à 120 francs, pièce; porcs gras, 200 francs les 50 kilos.

Lapins domestiques, 8 fr. pièce; œufs, 3 francs la douzaine; fromages, 0 fr. 50; beurre 12 fr. le kilo.

Gibier : lièvres, 28 fr.; lapins de garenne, 6 à 8 fr.; perdreaux, 9 à 10 francs; palombes, 6 à 7 francs; grives, 2 fr. 50; tourdes, 2 francs; merles, 1 fr. 50.

Grand apport de fruits à des prix abordables. Fourrage : foin, 12 fr.; regain, 8 francs; paille de blé, 10 fr. les 50 kilos. Vins, cours non encore pratiqués, il est à prévoir que la baisse sera importante. Nombreux marchands forains. Prochaine foire le 5 novembre.

Souillac

Les calamités agricoles. — M. Malvy, président de la commission des finances à la Chambre, député du Lot, maire de Souillac, vient de recevoir de M. le Ministre de l'Agriculture, la lettre suivante :

« Mon cher Président et ami,

« Je viens d'envoyer au ministère des finances les nouveaux textes, décrets et arrêtés applicables au règlement des calamités agricoles de 1934, et la révision du règlement de 1933.

« Je n'ai pas besoin de vous dire que je me suis particulièrement soucie de la situation qui vous préoccupe dans le Lot. Les mesures prises vont permettre, dans votre département, de faire bénéficier d'allocations au moins 5.000 sinistrés, dont les demandes, jusqu'ici, n'avaient pas eu de suite.

« La commission départementale dont vous souhaitez l'institution, va fonctionner pour la révision des calamités de 1934. Il est probable qu'elle jouera un rôle très utile pour harmoniser les expertises et aboutir à une répartition complémentaire qui réduira les différences de traitement dont se plaignent les sinistrés d'une même commune.

« Croyez, mon cher Président et ami, etc... »

« Le Ministre de l'Agriculture, « QUEUILLE. »

Les Quatre-Routes

P.-O. — Notre compatriote, M. Henri Teillard, chef de manœuvre à la gare de Brive, est nommé chef de manœuvre à la gare de Vierzon.

Nos félicitations à M. Teillard, qui est originaire des Quatre-Routes.

Camion contre auto. — Un camion, chargé de sable, piloté par le com-

mis de M. Lachèze, entrepreneur aux Quatre-Routes, s'est pris en écharpe avec l'auto de M. Rouillon, glacier à la Baule.

L'auto a été soulevée et retournée. Mme Rouillon a été blessée à la tête et M. Rouillon au bras gauche.

CHEZ NOS VOISINS

EN DORDOGNE

Un parricide. — Au village des Cailloux, commune de Mauzens-Miremont, Deleygues-Lafon, 54 ans, a été tué d'un coup de fusil par son fils Aubin, âgé de 29 ans, aîné de trois enfants.

Le parricide a ensuite essayé de se suicider en se tirant un coup de feu dans l'abdomen, mais il n'a réussi qu'à se blesser, peu grièvement semble-t-il.

Vu son état, le meurtrier a été conduit à Périgueux.

Il a fait preuve d'un cynisme déconcertant, et ne parait pas comprendre l'horreur de son forfait.

Une VOITURE d'OCCASION

achetée à la SUCCURSALE

CITROËN

111, Boulevard Gambetta CAHORS

Tél. N° 162 — Cahors

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.

Le roi Pierre est arrivé à Belgrade

De Belgrade. — Le petit roi Pierre est arrivé à Belgrade accompagné de la reine-mère Marie et de M. Jevitch, ministre des Affaires étrangères. A l'arrivée, le prince Paul, régent, était venu les recevoir. Des cris de « gloire au héros » retentirent. Le petit roi a été acclamé par 150.000 personnes.

Le complice de l'assassin du roi de Yougoslavie

Des renseignements parvenus, cette nuit, à la police, permettent de supposer que l'insaisissable Malny, complice de l'attentat de Marseille, recherché vainement par les gardes mobiles, gendarmes et inspecteurs de police dans la forêt de Fontainebleau, se serait réfugié dans la banlieue nord de Paris.

Après le procès de Violetta Nozières

M^{lle} Vésinné-Larue, avocat de Violetta Nozière, qui a été condamnée hier à la peine de mort, a déclaré, ce matin, que la parricide était terrassée, anéantie par la terrible sentence rendue contre elle. Il a ajouté que cette affaire pouvait réserver des surprises.

AVIS DE DÉCÈS

Les familles GAMMAS, BERGON, BESIÈRES, BAUDEL, ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Justin GUILHOU

Ancien Charbonnier

décédé à l'âge de 70 ans et vous prie d'assister à ses obsèques qui auront lieu le dimanche, 14 octobre 1934, en l'Eglise de Cabessut, à 13 h. 30 précises.

Réunion maison mortuaire, place de la Croix. Le présent avis tient lieu de faire-part.

Art funéraire

Julien THÉRON

79, Bd Gambetta, CAHORS

Téléphone : 248

Le plus grand choix de couronnes

POUR LA TOUSSAINT

FENELON

en face la Mairie

Le plus grand choix de souvenirs

FLEURS NATURELLES

CHRYSANTHÈMES EN POTS

BRULERIE MODERNE

33, Rue Nationale, CAHORS

"CAFÉS ANDRÉ"

Supérieurs aux meilleurs

A VENDRE

Terrain à bâtir

vue splendide

à partir de 9 francs le mètre

S'adresser aux Bureaux du Journal

DIRECTION DES DOMAINES DE CAHORS

Appel à la concurrence

Il sera traité de gré à gré, par simples mémoires, en vue des travaux à exécuter à l'Hôtel des Finances de Cahors.

Nature des travaux : Réparation d'une chaudière du chauffage central.

Montant approximatif : 1.704 francs.

Ces travaux devront être terminés avant le 15 novembre 1934.

Les entrepreneurs désireux de faire des offres sont priés d'en aviser sur simple lettre sur papier libre, qui devra parvenir le 19 octobre au plus tard à la Direction des Domaines à Cahors, rue Victor-Hugo, n° 3, où leur seront fournis tous renseignements.

CHASSEURS

Vous ferez bonne chasse avec un bon fusil et de bonnes cartouches chargées, de

N. BESSON, armurier

Boulevard Gambetta, CAHORS. Tél. 335

HALLE AUX VINS

Maison LACOMBE

Grande baisse

sur les Vins Nouveaux

Ordinaire, 9^e, 1,40; Supérieur, 10^e, 1,60; Côtes du Lot, 11^e, 1,80;

Vins blancs : Bordeaux, 2,40; Gaillac, 2,75. Livraison à domicile par fûts et bonbonnes. La Reine des caves, à tout les prix, pour ses vins fins, Champagnes, Mousseux, Liqueurs. Le plus grand choix de vins authentiques.

Entrepôt général d'Eaux minérales de toutes les sources. Prix spéciaux pour détaillants, Hôtels, Epicerie, etc... La véritable Saint-Yorre se trouve chez LACOMBE, seul dépositaire, Halles de Cahors.

AVIS aux ménagères

ALIMENTATION SARDA

HALLE — CAHORS

LUNDI EN RÉCLAME

1 livre biscuits fins, mélange, 5 fr. ; 1 bouteille Bourgogne 1929, 6 fr. 75 ; 1 boîte sardines à l'huile, 2 fr. 25 ; 1 boîte filets de maquereaux, 2 fr. 50, le tout : 10 fr. au lieu de 16 fr. 50.

Beurre, 4 fr. la 1/2 livre; huile, 2 lit., 4 fr. 75 ; 4 savons, 1 savonnette, 5 fr. ; café, 1/2 livre, 4 fr. 25.

Acheter un poste bon marché ?

Non !... vous le regretteriez !

Achetez plutôt un...

DUCRETET

Agent Officiel

A. MANDON

17, rue Foch, CAHORS

A l'Hortensia POUR LA TOUSSAINT

Grand choix de tout ce qui concerne l'art et l'industrie funéraires

Prix modérés

Mme S. ANDRIEU

18, rue Clemenceau, Cahors

Pour l'adaptation scientifique de vos lunettes et pince-nez...

Pour l'exécution rigoureuse des ordonnances de MM. les oculistes...

adressez-vous à

G. BARON

A l'automne, les misères se réveillent

A chaque changement de saison le corps humain doit subir les effets de son accommodation aux conditions différentes de l'existence, d'où une crise, plus ou moins sensible, qui a sa répercussion sur l'économie tout entière.

A l'automne, le sang épais tend à ralentir son cours, suivant en cela le rythme général de la nature. Les impuretés, charriées par le torrent circulatoire envahissent peu à peu l'organisme qu'elles finissent par intoxiquer dans tous ses éléments : articulations encrassées, nutrition ralentie, système nerveux tendu, vaisseaux congestionnés, tout souffre à la fois, tout réclame vos soins.

Rhumatismes, douleurs, embarras gastriques, étouffements, congestions, palpitations, poussées de la peau, toutes les misères se réveillent pour vous tourmenter.



C'est le moment de faire une cure complète de la célèbre TISANE DES CHARTREUX DE DURBON, exclusivement composée de sucs de plantes dont les vertus éminemment curatives, aromatisées des montagnes des Alpes, débarrasseront votre sang des impuretés qui sont la cause de la plupart de vos maladies.

A chaque changement de saison, une cure de TISANE DES CHARTREUX DE DURBON s'impose donc. C'est une assurance certaine contre tous les troubles et des milliers de témoignages viennent attester, chaque année, sa merveilleuse efficacité.

Je souffrais de maux de tête, je digérais difficilement et j'avais des vertiges. J'ai pris votre Tisane dépurative et je ne souffre plus de l'estomac, mes vertiges sont moins fréquents, aussi chaque année, à l'automne, je fais une cure de votre Tisane qui me fait beaucoup de bien.

Mlle Louise ENOT, La Bastide-sur-Vers (Ariège).

Tisane, le flacon... 14.80
Baume, le pot... 8.95
Pilules, l'étui... 8.50
Dans les Pharmacies.

Renseignements et attestations : Lab. J. BERTHIER, à Grenoble

GRANDE MAISON DE TEINTURE NETTOYAGE

de tous vêtements, tissus, chapeaux, etc...

Nettoyage et remise à neuf des vêtements de cuir.

Teintures de fourrures, Nettoyage d'ameublements, etc...

ENVOI TOUS LES SAMEDIS

Travail soigné

Dépôt pour Cahors :

Madame Louis BONNET

3, rue des Capucins

CAPITAUX

PRETS avec ou sans garantie hypothécaire, toutes formes, de 10.000 à 1 million à Commerçants, Cultivateurs, Propriétaires, Particuliers, Avants sur créances, Association, Comptes de Commerce. Etude gratuite et réponse le lendemain. Agence MARFAN, 120, rue Réaumur, PARIS.

Femmes qui souffrez

de Maladies Intérieures, Métrite, Fibrome, Hémorragies, Suites de Couches, Ovarites, Tumeurs, Perles blanches.

REPRENEZ COURAGE

car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, qui vous guérira sûrement, sans poisons. Exiger ce portrait.

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

FEMMES qui SOUFFREZ, auriez-vous essayé tous les traitements sans résultat, que vous n'avez pas le droit de désespérer, et vous devez, sans plus tarder, faire une cure avec la JOUVENCE DE L'ABBE SOURY.

La Jouvence de l'Abbé Soury C'EST LE SALUT DE LA FEMME

FEMMES qui SOUFFREZ de Règles irrégulières, accompagnées de douleurs dans le ventre et les reins ; de Migraines, de Maux d'estomac, de Constipation, de Vertiges, d'Étourdissements, de Varices, d'Hémorroïdes, etc. ;

Vous qui craignez la Congestion, les Chaleurs, Vapeurs, Étourdissements et tous les accidents du RETOUR D'ÂGE, faites usage de la JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

Elle vous guérira sûrement.

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY, préparée aux Laboratoires MAIE DEBOUTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon Liqueur 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

Aucun autre produit ne peut la remplacer

La Bonne Recette

Toutes les femmes sont émerveillées par la découverte d'un docteur français à Madagascar. La Faculté de Pharmacie a décerné un prix de thèse à ce savant qui a mis au point la formule du Vin de Frileuse. Ce fortifiant, bon au sang, ne ressemble à aucun des fortifiants habituels. Le Vin de Frileuse, garanti sans coca, ne donne pas de coup de fouet. Il régénère le sang parce qu'il est à base d'Uvaria à Madagascar. C'est vraiment le plus fort des fortifiants. Ce docteur en pharmacie, en inventant le Vin de Frileuse a rendu un éminent service à tous les fatigués qui sont guéris avec une seule cure. La cure de Vin de Frileuse est en vente chez votre pharmacien.

Combien d'heures un enfant doit-il dormir ?

Il faut coucher les enfants, même âgés de 10 ans, tous les jours à la même heure : vers 8 h. 30 du soir, et ils doivent dormir d'une traite jusqu'au lendemain matin, 7 h. 30. S'ils dorment mal, s'ils ont des cauchemars, c'est qu'ils ne se portent pas bien. Neuf fois sur dix, la cause des mauvaises nuits est un tube digestif encombré, un intestin mal tenu, et certains parasites qu'on appelle les Vers. Dans ce cas, faites-leur faire une cure du fameux Vermifuge Lune. En trois jours, vos enfants retrouveront leur appétit et leur beau sourire. La cure complète du Vermifuge Lune coûte 6 francs. Toutes Pharmacies.

Chemins de fer de l'Etat du Midi et de Paris à Orléans

Voyages circulaires à itinéraires facultatifs

En vue de faciliter les voyages, excursions et villégiatures sur les Réseaux de l'Etat, du Midi et de Paris à Orléans, il est délivré toute l'année, sur demande préalable présentée 3 heures à l'avance dans les gares importantes de ces Réseaux et 3 jours dans les autres, des carnets de 1^{re}, 2^e et 3^e classes pour voyages circulaires à prix réduits, la réduction pouvant atteindre dans certains cas 30 0/0 sur le plein tarif.

La plus grande latitude est laissée au voyageur pour l'établissement de son itinéraire qu'il fixe lui-même à son gré, sous la seule condition de revenir en fin de voyage à son point de départ, après avoir effectué un trajet d'au moins 500 kilomètres. C'est ainsi que le parcours peut comporter des sections empruntées deux fois, soit une fois dans chaque sens, soit deux fois dans le même sens ; qu'il peut comporter des solutions de continuité dans le parcours sans que les parcours non effectués comptent dans le nombre de kilomètres servant de base à l'établissement du prix du carnet.

Quant à la validité, qui est au mini-

mum de 30 jours, elle peut même atteindre 45 ou 60 jours suivant la longueur du voyage, avec faculté de prolongation de moitié.

Grands Réseaux de Chemins de Fer Français

Messieurs les voyageurs sont avisés que depuis le 5 juillet 1934, les Grands Réseaux ont supprimé la quadruple taxe qui était exigée pour le dépôt à la consigne des colis n'ayant pas fait ou ne devant faire l'objet d'un enregistrement comme bagages.

Depuis la même date, certains objets, considérés autrefois comme encombrants, ont été retirés de la liste desdits objets (bicyclettes, voitures pliantes d'enfants, de malades ou de blessés, etc...) et ne sont plus soumis qu'à la taxe simple.

Transports avec date de livraison garantie

Pour vos expéditions urgentes à livrer à date fixe, utilisez la voie ferrée en demandant l'application du tarif spécial pour les transports avec date de livraison garantie.

Ce tarif, applicable sur toutes les grandes relations, aux envois effectués par wagon complet ou par expédition d'au moins 4.000 kgs, prévoit, moyennant une très légère majoration des prix de transport, l'acheminement rapide des marchandises et leur remise au destinataire à date fixée à l'avance par le chemin de fer, sous garantie, en cas de retard, d'une indemnité quadruple de la surtaxe de transport payée.

Pour tous les renseignements, consulter les gares ou les Services Commerciaux des Réseaux.

P.-O.-Midi

Les bonnes relations entre la France et le Maroc au départ de Paris-Quai d'Orsay

1^{er} Par Hendaye, Madrid, Algéras et Tanger (service quotidien).

Trains rapides (1^{re}-2^e classes et toutes classes) et services de luxe quotidiens (wagons-lits, la nuit ; wagons-salons, le jour) en France et en Espagne ; service de correspondance automobile pour la traversée de Madrid ; moins de 3 heures de mer. Correspondance immédiate à Tanger par train rapide pour Fez, Rabat et Casablanca (wagon-lits 1^{re} et 2^e classes) avec continuation sur Marrakech.

2^o Par chemin de fer Paris-Toulouse et par avion au départ de Toulouse. Service aérien quotidien de Toulouse pour Tanger, Rabat et Casablanca. Une nuit en chemin de fer et une journée d'avion.

3^o Par Toulouse, Port-Vendres, Oran et Taza.

Trains rapides toutes classes : couchettes Paris-Port-Vendres-Quai avec transbordement direct du train au paquebot au wagon-lits Paris-Port-Vendres (ville). Service maritime hebdomadaire — 26 heures de mer. — Au départ d'Oran trains et service automobile directs.

4^o Par Bordeaux et Casablanca. — Service maritime hebdomadaire. Traversée en trois jours par les rapides et confortables paquebots « Meknès » et « Marrakech ».

Pour tous renseignements s'adresser aux Agences des Réseaux de Paris à Orléans, et du Midi, 16, Boulevard des Capucines et 126, Boulevard Raspail ; à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris ; à la Gare de Paris-Quai d'Orsay ; aux principales Agences de Voyages.

CARTES DÉPARTEMENTALES donnant droit à la délivrance de BILLETS A DEMI-TARIF

Les Chemins de fer de l'Etat, de Paris à Lyon et à la Méditerranée, et de Paris à Orléans et du Midi, vendent des cartes donnant droit à la délivrance de billets à demi-tarif soit de toute classe, soit 2^e et 3^e classes soit de 3^e classe seulement entre les gares d'un même département desservi par un ou plusieurs des réseaux participants.

Ces cartes sont valables 6 mois ou un an ; leur prix varie de 80 fr. 40 à 321 fr. 90, suivant la classe, la durée de validité et la longueur des lignes desservant le département dans lequel la carte est utilisable.

Une réduction de 10 à 25 0/0, selon le nombre de cartes, est appliquée sur le prix des cartes délivrées aux associés ou gérants d'une même entreprise industrielle ou commerciale.

Pour tous renseignements s'adresser aux gares des réseaux intéressés.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

P.-O.-MIDI Réception et livraison des expéditions de grande vitesse

Les Chemins de Fer du P.-O.-Midi ont l'honneur d'informer le public que, dans le but d'offrir de plus

grandes facilités à leurs usagers, ils ont décidé que les gares d'Aurillac, Brive-la-Gaillarde, Cahors, Capdenne, Périgueux et Tulle resteront désormais ouvertes, en semaine, de 12 à 14 heures, pour la réception et la livraison des expéditions de grande vitesse.

Confiez tous vos achats

Confiez la préparation de vos ordonnances

au LABORATOIRE de la PHOSPHODE GARNAL

Grande Pharmacie Paul Garnal

en face le Théâtre

97, Boulevard Gambetta à CAHORS

ORGANISATION MODERNE

Prix les Plus Réduits aux Meilleures Conditions

APPROVISIONNEMENT SPÉCIAL

de BANDAGES HERNIAIRES et de CEINTURES VENTRIÈRES des modèles les plus variés et les plus perfectionnés

ACCESSOIRES DE PHARMACIE -- PRODUITS D'HYGIÈNE

-- ARTICLES DE TOILETTE -- EAUX DE COLOGNE --

PRODUITS DENTIFRICES : Elixirs, Pâtes et Poudres

BROSSES A DENTS de toute marques et de tous modèles

La plus grande variété d'Approvisionnements de toutes sortes

Organisation et Approvisionnements modernes

Réorganisation complète

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

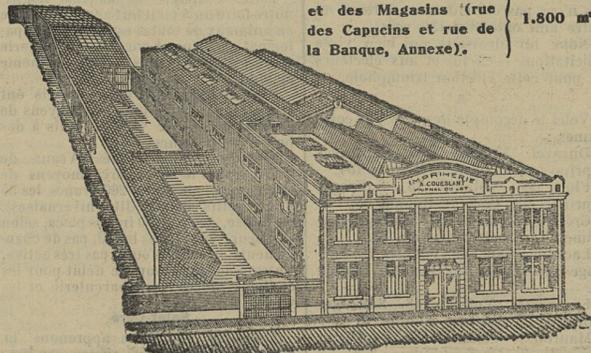
NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe) 1.800 m²



Feuilleton du « Journal du Lot » 20

LES DEUX IDOLES

PAR J.-JOSEPH RENAUD

IV

Monsieur Jean, ce n'est pas l'instinct de faire des manières. Acceptez ce prêt dont vous avez grand besoin. Et j'espère vous apporter ce soir quelque chose qui vous sera plus utile encore.

Les yeux brouillés de larmes, il mit les billets dans sa poche. La pierre des rues sembla moins dure à ses pas. Une autre volonté soutenait la sienne.

Il respirait largement. Il regardait avec un ironique défi la foule coulant autour de lui.

Elles ne l'irritaient même plus, les manchettes des journaux du soir proclamant sa culpabilité et annonçant son imminente arrestation.

Tous droits réservés.

Dans cette sombre et déserte rue du quartier de Grenelle, proche de la Seine, et d'où l'on entendait parfois des hurlements de remorqueurs, soudain apparut l'éclat d'une ligne de lampes électriques ; elles étaient placées au-dessus d'un marchand de vins devant lequel s'allongeaient, surprenante, une file de luxueuses autos.

— C'est là..., dit Jean à Fanny... Oui, ce moustroquet devant lequel vous voyez toutes ces voitures de maîtres...

Il y a déjà dans cette singulière boutique beaucoup de gens du monde qui s'imaginent être le prince Rodolphe ou la Sarah Mac Gregor des Mystères de Paris...

— Mais alors, si c'est... du chiqué comme on dit...

— Il y a tout de même abondance de noirs. Si c'était un bouge authentique, je ne pourrais pas vous y emmener... L'endroit est connu... Les vrais Africains, comme ceux que nous cherchons, y entrent gratis ou même sont payés pour venir, car ils donnent à l'endroit un cachet d'authenticité. Nous avons donc une chance...

Ils entrèrent.

D'abord, la boutique ordinaire d'un bistrot avec un comptoir d'étaim sous une étagère de litres multicolores et des tables de bois où, élégamment accoudés, des noirs consommaient ; des noirs « trop beaux pour leur faire » ; les riches dames qui souhaiteraient leur compagnie n'auraient pas à

s'aventurer plus loin.

Puis un bref couloir où l'on entendait hurler un jazz ; cinq francs d'entrée ; un contrôleur nègre qui dit : « Merci, monsieur, madame », avec un pur accent de Grenelle.

Et une grande salle de bal-musette qui, jadis, avait dû être un gymnase, et où les noirs couples oscillants étaient si nombreux, si tassés les uns contre les autres, qu'ils formaient un énorme essaim mouvant...

Quelle attention montrait dans cette masse beaucoup de visages blancs ou à peine bruns. La danse, sur un air de fox, était un lent piétinement sur place où la cavalière étreignait l'homme par le cou, lui la tenant par les hanches, et où les abdomens se massaient transversalement.

La chaleur était si intense qu'une buée obscurcissait le plafond, malgré un bizarre ventilateur électrique qui semblait un vampire planant pour choisir sa proie.

Là-haut, d'une galerie suivant le mur, des têtes appuyées sur des bras croisés, coudes en dehors, regardaient avec avidité la masse des couples, cherchaient à en deviner, à en suivre le plaisir.

— Montons... de cette galerie nous verrons mieux...

Ils parvinrent, s'insinuant peu à peu dans la foule, à gagner l'escalier étroit et encombré de curieux.

Un hasard voulut que des gens incommodés par la chaleur se lèvent

d'une table juste comme ils parvenaient à la galerie. Ils s'assirent.

Autour d'eux, des touristes américains, venus en curieux, tentaient d'apaiser avec beaucoup de champagne l'horreur que leur inspirait ce spectacle : quelques blanches dansaient avec des noirs... leur cicero, un piteux d'hôtel, assurait gravement que la moitié de la recette du bal allait à une caisse spéciale et gouvernementale destinée à amortir les dettes de la France aux États-Unis.

— Il y a une sorte d'angoisse sur tous ces visages de spectateurs, observa Fanny, penchée sur la salle. On croirait que l'on va assister à de la boxe, de la lutte... ou plutôt, tenez, à un combat de coqs... oui, dans un livre sur la Malaisie, j'ai vu une gravure qui représente un cercle d'indiennes autour de deux coqs qui se plument... Cette danse, là, en bas, n'a pourtant rien d'affolant ni même de curieux... Comment l'appelle-t-on ?

— La « Béguine »... Il y a aussi la « Houcha », qui est une terne parodie de ce que j'ai vu au Sénégal et au Congo... Maintenant, regardez bien si vous voyez les visiteurs de mon oncle !... J'en doute !... D'après ce que vous m'avez dit, c'étaient des noirs sans mélange... Or, ce soir, la foule est de l'Afrique très diluée : il n'y a guère que des quarterons, octavos et quelques mulâtres... Tout cela vient de la Martinique... Pourtant, là-bas, il y a trois sergents d'infanterie coloniale qui sont de vrais nègres

de brousse... et d'un beau type... On dirait, malgré leur uniforme moutarde, de vrais Ethiopiens d'Addis Ababa.

Fanny, les paumes appuyées aux oreilles, afin de ne pas être trop distraite par le jazz, examinait un à un les visages sombres ou fauves.

Vainement. Le petit métis et les deux nègres à burnous n'étaient pas là...

Aucun des noirs, qu'ils dansent, qu'ils soient attablés ou qu'ils aillent et viennent, n'échappait à son regard...

— Elle ne parlait plus... Elle était toute à cette recherche passionnée — qui, deux heures après, n'avait pas encore donné de résultat...

— Nous sommes bredouilles !... Il est près de minuit... Il faut que vous rentriez chez vous..., dit Jean, qui luttait difficilement contre le sommeil et pensait qu'il allait encore arpenter d'interminables rues jusqu'au matin.

— Et vous, monsieur Jean, il faut que vous alliez faire dodo dans un bon lit d'hôtel... et si l'on vous demande des papiers, vous montrerez ceci !...

Elle lui tendit une carte d'électeur, au nom de Rollot (Charles), vingt-six ans, 11, rue de Tarenne...

— C'est la carte de papa, qui a cinquante-six ans... Ça travaillait dans un tiroir... J'ai travaillé dessus pendant une heure... J'ai gratté le 5 et mis un 2 à la place... Ça fait vingt-six, à peu

près ce que vous paraissez... Oh ! un expert de la préfecture regarderait cela, surtout à la loupe, il verrait le grattage... mais pour un secrétaire d'hôtel ou pour un argousin qui vous demande vos papiers, cela suffit d'ailleurs, vous...

Elle s'arrêta net... Sa figure reflétait une vive émotion... Une voix qu'elle ne reconnaissait avait frappé son oreille...

— Des yeux, des lèvres, elle dit à Jean de ne prêter aucune attention à ce qu'il te à ce qu'elle faisait, de ne pas bouger...

— Elle sortit de son sac une petite glace et toucha de rouge ses lèvres lentement, très lentement, en regardant non sa bouche mais dernière elle... Puis, bas :

— Le métis qui accompagnait les deux noirs chez votre oncle est parti de nous, attablé avec ces deux étrangers, des Autrichiens, je crois, dans cet angle... Il leur donne des renseignements sur le bal...

— Je le vois !... Eh bien, nous tenons... Je ne peux pas l'accrocher ici... J'aurais tout le monde contre moi... Il faut attendre... Enfin, voilà le premier anneau de la chaîne...

(A suivre)